

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 6

Artikel: La chanson du canton de Vaud
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



—On est tout de même bons amis.—
—Ja freili.—

Le transparent qu'en remarquait aux fenêtres de notre bureau, rue Pépinet, 3, lors des fêtes de l'Indépendance, et qui représentait Favey et Grognuz, trinquant joyeusement avec le *Mutz*, a eu, parmi les décorations de ce genre, son petit succès. A la demande de très nombreux lecteurs, nous le reproduisons ci-dessus, d'après un excellent cliché sortant des ateliers de la maison O. Welti, photographe, à Lausanne.

Le *Conteur* est en vente dans les kiosques et au bureau de ce journal. — 10 cent. le numéro.

La Gazette de Lausanne en fête.

Mardi soir, le grand balcon des bureaux de la *Gazette de Lausanne*, orné de drapeaux et coquettement illuminé, attirait les regards des passants et piquait la curiosité de plusieurs d'entre eux. Ils se demandaient si la fête de l'Indépendance s'était prolongée jusque-là dans le quartier de Pépinet, où s'il s'agissait seulement de quelque chaud patriote n'ayant pas encore pu se décider à enlever cette décoration ?

Ah ! c'est que chacun ne savait pas que la *Gazette* venait d'atteindre sa centième année. Les exemples d'une semblable longévité ne sont pas si nombreux dans le monde des journaux, témoin tous ceux que nous avons vu naître... et mourir, hélas !

C'était donc le centenaire de la *Gazette*, c'était pour la rédaction de ce journal, pour ses collaborateurs et ses nombreux amis, un jour de grande fête.

Gracieusement invité à y prendre part, malgré le rôle bien modeste de notre feuille dans le domaine de la presse, nous en garderons un excellent souvenir.

Il ne nous est pas possible de revenir au-

jourd'hui sur toutes les choses intéressantes qui se sont dites mardi, à Beau-Rivage, où plus de 160 personnes, dames et messieurs, avaient été conviés par la direction de la *Gazette*, ce journal lui-même et de nombreux confrères en ayant déjà parlé longuement.

La séance administrative et historique où nous avons entendu successivement MM. Girardet, Secretan, Bonnard et Repond, a vivement captivé l'attention de tous. Il y avait en effet tant de choses curieuses et instructives à rappeler dans cette longue et vaillante carrière de la *Gazette*, de ce journal, qui, dans sa première période, toucha de si près aux événements de la révolution de 1798, et qui vit naître le Canton de Vaud.

Aussi quand vint l'heure du banquet les esprits étaient-ils des mieux disposés.

La belle et grande salle à manger de Beau-Rivage offrait, à ce moment, un coup d'œil rassurant. Le couvert mis avec un goût parfait et orné de mignons bouquets émergeant de chaque serviette, invitait on ne peut plus gracieusement à prendre place; aussi chacun s'empessa-t-il de chercher la sienne au moyen du plan de table, distribué dès l'arrivée.

Il ne s'agissait cependant point pour les parents, pour les connaissances, de se grouper selon leurs préférences. Non, les organisateurs du banquet, persuadés qu'il n'y avait, au nombre des convives, que des gens aimables et dignes de faire mutuellement bonne connaissance, les avaient très habilement, très heureusement répartis dans la salle. Et quelques instants suffirent pour que chacun eut à se féliciter de son voisinage.

Le mari, momentanément éloigné de son épouse, et l'épouse de son mari, n'en paraissaient pas moins gais. A peine le potage était-il servi que les conversations prenaient leur essor.

A part cela, chacun savait que la direction de la *Gazette* comptait parmi ses invités nombreux de collaborateurs distingués, poètes, prosateurs, artistes et correspondants divers dans le domaine politique, ainsi que dans celui de la science et de l'industrie. Tous — on n'en doutait pas — auraient à cœur d'apporter dans cette fête, qui leur était chère, la plus grande somme possible d'esprit, d'entrain et d'aimable cordialité.

Et qui mieux que M. l'avocat de Meuron pouvait faire appel à tant de ressources intellectuelles ; qui mieux que lui pouvait s'acquitter des fonctions de major de table en pareille circonstance ? Acclamé en cette qualité par d'unanimes bravos, il a ouvert le second acte du banquet par un discours tout vibrant d'éloquence, de verve et d'humour.

Dès lors, on peut se représenter l'animation de la salle et le succès des discours et des toasts prononcés successivement par MM. Girardet, Correvon, Meyer, Dufour, Godet, Monnier, Rod, Serment, Ed. Secretan, Bonnard, Repond, Dr Châtelain et d'autres orateurs.

Puis n'oubliions pas un élément de gaieté qui a soulevé des applaudissements enthousiastes, les désolantes chansons de M. Jaques Dal-

croze, qui, bissé, rappelé à plusieurs reprises, s'est exécuté de la meilleure grâce.

En résumé, vrai régal intellectuel.

A côté de plusieurs pièces de vers composées pour la circonstance, et d'un caractère purement humoristique, nous n'avons entendu là que des choses vraiment excellentes sur le rôle de la presse dans le monde, et la bienfaisante influence qu'elle peut exercer lorsqu'elle sait marcher avec le progrès sage et compris et rester digne dans la discussion.

Aussi nous empressons-nous de remercier la direction de la *Gazette de Lausanne* pour le plaisir qu'elle nous a procuré en nous conviant à cette fête, où la plus entière courtoisie n'a cessé de régner ; et nous nous associons bien sincèrement aux justes félicitations qui lui ont été adressées dans cette journée qui laissera certes une belle page dans les annales de la presse vaudoise.

L. M.

La chanson du canton de Vaud.

A propos de cette chanson, que nous avons entendu répéter partout dans notre belle fête de Janvier, et qui a égayé la rue, les cafés et les banquets, un de nos lecteurs nous a rapporté un charmant incident.

C'était dans la dernière journée du tir fédéral de Lausanne de 1876. Le banquet, très nombreux, avait offert une animation exceptionnelle, et après la partie officielle, une gaieté vraiment indescriptible régnait sous la cantine où les chansons et les discours alternayaient dans les joyeux groupes qui s'y étaient formés.

A la demande générale, M. le conseiller d'Etat Delarageaz entonne le chant du doyen Curtat, et chacun se joint à lui pour célébrer le *canton de Vaud si beau*.

Pendant ce temps, un spirituel Lausannois, M. Julien Guisan, prend son calepin et compose ce nouveau couplet, qu'il chante bientôt, accueilli par des applaudissements enthousiastes :

Puis quand vient le temps des vendanges,
Le conseiller de Préverenges,
Entouré de ses bons amis
De Denges,
Boit le vin du Canton de Vaud
Nouveau.

Il y a une quinzaine d'années, un abonné nous demanda par lettre si cette chanson si populaire chez les Vaudois était antérieure à la jolie romance de Chateaubriand :

Combien j'ai douce souvenance,
Du joli lieu de mon enfance, etc.

qui se chante sur le même air. Il désirait savoir, en un mot, si le doyen Curtat, auteur de la chanson du *Canton de Vaud*, l'a adaptée à l'air dont nous parlons, ou si celui-ci a été fait pour ses couplets.

Nous pûmes lui répondre par le renseignement suivant :

Dans un voyage que Chateaubriand fit en Amérique, en 1805, il entendit pour la première fois cette mélodie et en fut si frappé,

qu'il improvisa sa délicieuse romance. Elle parut d'abord au commencement de ce siècle, sous le titre : *Le Montagnard émigré*, puis Chateaubriand l'inséra dans son roman : *Aventures du dernier des Abencérages*.

Vers 1810, H. Curtat, alors pasteur de Lausanne, fit ses couplets sur le Canton de Vaud, en s'inspirant de la mélodie que Chateaubriand venait de rendre populaire, et il les chanta pour la première fois dans un banquet académique, le 23 avril de la même année.

Un vieux Lausannois, de qui nous tenions ces détails très exacts, nous communiqua un ancien manuscrit renfermant la chanson 'du doyen Curtat, telle qu'elle fut chantée au dit banquet ; et nous y avons remarqué ce couplet que n'ont jamais donné nos divers recueils de chants nationaux.

Sur le déclin de la lumière,
Les moutons gagnent leur chaumière,
L'agneau cherchant, dans le hameau,
Sa mère,
Dit en bâtant : Canton de Vaud
Si beau !

Ce couplet est empreint d'une telle naïveté, que celle-ci justifie son absence dans les divers chansonniers vaudois.

L. M.

Le costume-femme de Montreux.

M. le pasteur Charles Wulliamoz, qui a quitté le poste de Montreux en 1849, a fait ses adieux à ses paroissiens dans une brochure à laquelle nous empruntons cette leçon de morale adressée aux femmes de Montreux, au sujet de leur costume.

Naguère les filles de Montreux, aujourd'hui encore sveltes et belles de visage, comme Ester et Rachel, portaient un costume riche et simple tout à la fois.

Un costume qui rappelait les scènes orientales et celles de l'occident, un costume chanté par les poètes, représenté sur la toile par les peintres et admiré de tous les étrangers.

Un costume qui opposait une décence barrière à l'inconstance ruineuse des modes du jour.

Un costume qui cadrail admirablement avec les beautés naturelles du pays.

Un costume, enfin, que portaient les habitantes du ciel, si elles pouvaient venir se fixer de nouveau parmi les fils des hommes.

Mais, voici, l'âge de la décadence du goût et de la dérépitude des nations est aussi venu pour les fils du beau Léman.

Les roses de Montreux ont fait place aux couleurs pâles et étiolées de la mauve fanée.

Maintenant, les vierges de notre petite Sion, lesquelles faisaient presque à elles seules la gloire terrestre du sol vaudois, ont perdu cette couronne de gloire, et le pays a aussi perdu par là son unique sceau d'originalité.

Maintenant, dis-je, elles ont comme caché leur noble visage sous un manteau de deuil et ont chargé leur tête de vains ornements, sans grâce et sans fraîcheur.

C'est actuellement, en un mot, une bigarrure dans leurs vêtements, qui n'a plus de poésie, qui est une source de désordre et de ruine, et qui n'offre plus aucun intérêt à l'amateur du beau et au peintre de la rianté nature.

Ainsi va le monde; il a toujours ici et là son âge d'or et ses siècles d'obscurité.

Ainsi marchent les pauvres humains inconstants et capricieux. Ce qui est noble et beau en soi-même, finit par les dégoûter; et ce qui est d'un aspect repoussant les captive et les passionne.

Mais, me direz-vous, pourquoi tant tenir à ces bagatelles, qui sont comptées pour rien dans les grands intérêts de l'univers ?...

J'y tiens, moi, parce que je ne considère pas cela comme des bagatelles; parce que tout ce qui est vraiment beau et vrai en soi, tend à cette perfection vers laquelle Dieu veut que tout tende et tout converge.

J'y tiens à ce beau costume, et je regrette que des mains profanes l'aient mis en lambeaux, parce qu'il était l'œuvre du génie qui aime tout ce qui est vérité.

table et convenable, tout ce qui est utile et profitable.

J'y tiens enfin parce que je suis sûr que ce vêtement, plein de décence et de dignité, était comme une sauvegarde des mœurs et l'un des moyens de maintenir parmi nous le caractère suisse, ce caractère naïf et simple, noble, ferme et fier, gracieux et aimable tout à la fois.

Que diriez-vous si Dieu convertissait tout à coup vos charmantes collines et vos monts azurés en une terre aride, desséchée et sans eau?

Ne seriez-vous pas disposés à accuser son génie immortel de bizarrerie et d'inconstance ?

Comment donc avez-vous pu vous dépouiller de ces charmants ornements qui rehaussaient la grâce de votre maintien et qui étaient même à la vieillesse ses rideaux et sa laideur.

Comment avez-vous pu consentir à redescendre au niveau du commun des femmes, vous qui étiez comme autant de femmes de princes parmi nous ?

Serait-ce par économie ou par humilité de cœur, que vous avez apporté, dans vos personnes, ces changements qui vous rendent méconnaissables ?

Oh ! non, convenez-en. C'est par inconstance, par une vanité très mal entendue. C'est par préoccupation pour vos corps de morts auxquels il vous faut donner aujourd'hui des soins toujours nouveaux et continuels.

C'est enfin pour obéir aux caprices de votre siècle qui ressemble à un malade atteint de fièvre, lequel ne sait pas où trouver une bonne place sur sa couche brûlante.

Oh ! je vous l'assure, votre inconstance a beaucoup diminué le respect que l'on vous portait.

Revenez donc, mes sœurs, à vos habitudes primitives. Laissez les femmes du monde courir comme des gazelles légères après la vanité, car bientôt peut-être l'Eternel rendra chaste la tête des filles de Sion (Esaïe III, de 17 à 25), il ôtera l'ornement des chainettes et des papillotes, et l'ondra : *Bienheureux sont les stériles qui n'ont point eu d'enfants et les mamelles qui n'ont point allaité !*

Qui sait si, cachées sous votre élégant chapeau de paille et sous votre gracieux corsage, vous ne deviendrez pas comme un saint talisman qui frapperait d'éblouissement les ennemis de la patrie.

Qui sait si à l'exemple de ces dames romaines qui, par la puissance de leurs charmes et de leurs larmes, désarmèrent un jour et Romains et Sabins, prêts à s'entriger, vous ne serez pas dans la main du Dieu sauveur des anges tutélaires pour vos familles et même pour celles de tout le peuple vaudois.

Croyez-moi, cessez de suivre les caprices de votre humeur inconstante et revenez à cet esprit humble et paisible, qui vous a si bien inspiré pendant si longtemps.

On voit par ce qui précède que les modifications regrettables apportées au costume des femmes de Montreux datent de longtemps. Si nous en croyons un ouvrage de l'époque ce costume commençait déjà à disparaître en 1834, témoin ce qu'il en disait alors. Il s'agit d'une jeune fille de la localité :

Adèle, comme la plupart de ses compatriotes, est jolie, agaçante, pleine d'amabilité. Son vêtement simple et d'une propreté décente, relève le piquant de sa physionomie. Elle porte un jupon de coutil bleu, étoilé, sur lequel descend un tablier d'indienne à fond blanc ; un de ces jolis corsets qui dessine si bien la taille des paysannes de Montreux ; un fichu rose, croisé sur la poitrine et noué par derrière ; des bas blancs bien tirés et des souliers qui doivent la gêner un peu à cause de la petitesse de leur dimension ; enfin le petit chapeau de paille complète l'ensemble de son accoutrement, qu'on peut regarder comme le type du costume national de cette contrée.

Mais déjà bon nombre de nos belles vaniteuses ont remplacé le gros fichu qui les garantissait des rhumes dangereux, par la légère colletette et la gaze à jours, prétendant que celles-ci ont le mérite d'être plus fraîches en été. On remarque aussi que nos naïves paysannes ne vont plus les cheveux flottants ou noués négligemment par derrière. Elles les relèvent en tresses élégantes, retenus par de beaux peignes d'ivoire, ou les enferment adroitement sous leur jolie coiffure de dentelles.

L'usage des rubans roses, verts, tricolores est de-

venu fréquent. Le simple jupon se change en robe aux longs plis et à manches bouffantes. Le mince cordon du tablier n'étrangle plus une taille que la nature a faite élégante et qu'on trouve plus gracieusement dessinée par une ceinture munie d'une brillante agrafe. Seul, le petit chapeau de paille tient encore. A peine remarque-t-on, par-ci par-là, quelque parodie des chapeaux à la française, et cela seulement parmi les coryphées de la commune, madame la présidente, madame la justicière, madame la cabaretière ; bref, les notabilités de l'endroit.

La raclette.

Ora, que n'ein ti fêté bin adrái lo Centenéro et qu'on a po bin derè refè la pè avoué lè Moutzes, on pao bin dèvezá on bocon dè cein que sè passavè quand n'etiant dezo le grapiès dè cliaio tertiblio compagnons.

On vo za dza contâ cein que l'étai què cliaio dimâs, cliaio ceinsés et cliaio lods, que lè bons Vaudois dâi z'autro iadzo dèvessant payi à noutrès maîtres, sein avâi pi oquè à repipâ et dè bio savâi que y'ein avâi dza bin que mormottâvânt quand faillai ayâi dinse adé lo portamounia ein man àobin sè vairé eimpougni lâo pe ballis dzerbès, lè meillâo sa dè truffès, ào bin la pe balla granna.

Et pu quand vo z'avâi écâo, sâi à la grandze, sâi ào mécanique, faillai atteindrè què lo dimâo sâi quie et quand lè quartérons dè bliâ et dè fromeint etiont prêts à reduirè, l'arrevavè avoué la raclette que l'étai don on bocon dè bou que fasâi ludzi su lo boo dâo quartéron po férè cougni la granna dedein et que faillai don ein remettre on part dè pougnès po que sâi de què y'aussé la mésoura, et quand tot étai bin cotâ et que la granna fasâi n'a bougné su lo quartéron, lo dimâo étai conteint.

Mâ quand lo bailli ne volliavé pas gardâ por li cé bliâ ào bin cé fromeint et que l'avâi fè n'a patse avoué cauquon po la truquâ contré dè la mounâ, fasâi passâ assebin la raclette su lo quartéron, mâ on ne remettai rein dessus, po què lo paysan que dévessai clia dima en aussé bin de mè à férè dimâ.

Paret que y'avâi dè cliaio dimâo qu'etiont dâi tot fins po lâo fattès et qu'aviont mêmamente fe fortuna ein faseint cé commerço, kâ, onna né, on farceu ne va-te pas allietta drâi dessus la porta dè ion dè cliaio gaillâ n'a pancarta io y'avâi marquâ :

*La raclette et le pilon
Ont fait bâtir cette maison !*

Lo pilon etai ion dè cliaio z'affrèrs ein boa coumeint cliaio petitâs maillotsés avoué quiet lè fennâs et cliai affont lè truffès printagnirès dein la mètra ài caions, mâ lè dimâo sè servessant dè cé uti po mè cougni la granna dein le quartéron.

On vilho régent qu'etai assebin dimâo dâo. bailli, dein n'a coumouna que ne vu pas vo derè, espliquâvè, dein cé teimps, onna né dèvant la fordze, à cauquies citoyeins coumeint étai la terra et lâo desâi que noutra terra étai rionda et que mêmamenteint lo lè du Meilleri tant qui à Vevâi fasâi la bomba et que cein étai asse riond que la pe ballâ tiudra qu'avâi cru su lo fémè dè l'assesseu.

Adon, ion dè cliaio gaillâ que l'attitutavé et que n'amâvè pas tant lo régent por cein que savâi férè lo compto dâo bailli quand dimâvè, lai dese : « Se lo lè fa dinse la bomba, c'est que t'as àoblli dè l'ai passâ ta raclette. »

C. T.

La représentation Davel. — Mercredi soir a eu lieu la dernière représentation du drame de *Davel*. Le succès n'a pas failli un seul instant. La Société littéraire avait décidé trois représentations, il lui a fallu en donner dix. Le caractère patriotique de cette pièce et la coïncidence des représentations avec les fêtes du Centenaire, ont été sans doute pour quelque chose dans ce succès, mais la grande partie